



46ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION PROMO

BOBIGNY (93), mardi 20 et mercredi 21 mai 2025

ARTICLE 3 du règlement spécifique :

Ces championnats sont interdits aux nageurs ayant obtenu un résultat ou réalisé une performance dans une fédération appartenant au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques ou dans une fédération étrangère ayant pour objet les activités aquatiques, hors fédérations scolaires. Ces élèves ne pourront participer à ces championnats que 2 ans après le dernier résultat ou leur dernière performance.

Tout élève ayant obtenu un résultat ou ayant réalisé une performance, dans le cadre défini précédemment, après le 31 août 2022 ne pourra pas participer aux championnats promotionnel 2024-2025.

Tout(e) élève ne respectant pas cette règle de participation se verra supprimé(e) de la liste des qualifié(e)s. Si cet(te) élève fait partie d'un relais, le relais sera supprimé. Si cet(te) élève fait partie d'une équipe, l'équipe sera supprimée.

LISTE DES ELEVES DISQUALIFIES CAR NE RESPECTANT PAS L'ARTICLE 3

NOM	Prénom	Sigle AS	Association Sportive	Ville	Cat	Equipes disqualifiées	Relais disqualifiés	Raison
ACHARD	ROSE	56-2-SME	SAINTE MARIE	ELVEN	BF	Critérium BM		Perf FFN en 23-24
ALATERNE	ESTELLE	13-2-SMB	SAINTE-MARIE BLANCARDE	MARSEILLE	BF			Perf FFN en 24-25
BOLZER	CONSTANCE	35-4-SVPR	SAINT VINCENT	RENNES	MF	Critérium BM		Perf FFN en 23-24
BOUCHER BONNEC	ERYNN	37-4-NDLR	CLG DES RECOLLETS	TOURS	BF			Résultat FFN Synchro 24-25
BOUILLLOUX	LEA	01-4-SPBB	COL-LYC SAINT PIERRE	BOURG EN BRESSE	BF	Critérium BM	B Mixte 4x25m Nage Libre + B Mixte 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
CHEDALEUX	LOUISON	56-2-SME	SAINTE MARIE	ELVEN	BG	Critérium BM	BG 4x25m Nage Libre + BG 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
COIFFIC	PAUL	35-4-SVPR	SAINT VINCENT	RENNES	MG	Critérium BM	MG 4x25m Nage Libre + MG 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
DARDAT	LYNAE	37-4-NDLR	CLG DES RECOLLETS	TOURS	BF			Résultat FFN Synchro 24-25
DESCOUX	LILI ROSE	37-4-GAT	ST GATIEN	JOUE LES TOURS	BF		BF 4x25m Nage Libre	Résultat FFN Synchro 23-24
ETIENNE	CORENTIN	35-4-SVPR	SAINT VINCENT	RENNES	MG	Critérium BM	MG 4x25m Nage Libre + MG 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 23-24
EVAIN	MAYEUL	56-2-SME	SAINTE MARIE	ELVEN	BG	Critérium BM	BG 4x25m Nage Libre + BG 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
GARCELON	NINA	75-3-SUPA	SAINTE URSULE	PARIS	CJF	Critérium CJ	CJ Mixte 4x25m Nage Libre + CJ Mixte 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
GHERGHINOIU	LUCAS	94-4-ADMN	ALBERT DE MUN	NOGENT SUR MARNE	CJG		CJ Mixte 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
GHERGHINOIU	MATEI	94-4-ADMN	ALBERT DE MUN	NOGENT SUR MARNE	CJG		CJ Mixte 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
GHERGHINOIU	TIMOTEI	94-4-ADMN	ALBERT DE MUN	NOGENT SUR MARNE	BG		MG 4x25m Nage Libre	Perf FFN en 22-23
HAN BERTRAND	JADE	78-4-BSV	COL-LYC BON SAUVEUR	LE VESINET	CJF		CJ Mixte 4x25m Nage Libre + CJF 4x25m 4 Nages	Résultat FFN Synchro 23-24
LE CHESNE	LOUISE	56-2-SCV	SACRE COEUR	VANNES	BF	Critérium BM	BF 4x25m Nage Libre + BF 4x25m 4 Nages	Perf FFSS en 24-25
LIU	YUXI	56-2-SCV	SACRE COEUR	VANNES	BF	Critérium BM	BF 4x25m Nage Libre + BF 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 24-25
MAROT	COME	35-4-ASSR	ASSOMPTION	RENNES	MG	Critérium CJ	CJG 4x25m Nage Libre	Perf FFN en 22-23
MENARD COLETTE	AURIANNE	50-4-ISGM	COL-LG INSTITUTION SÉVIGNÉ	GRANVILLE	BF		B Mixte 4x25m Nage Libre	Perf FFN en 24-25
NASSIF	CHLOE	75-4-SMPP	ST MICHEL DE PICPUS	PARIS	BF			Perf FFN en 22-23
RETIF	JULES	44-4-SSN	COL-LYC ST STANISLAS	NANTES	CJG		CJG 4x25m 4 Nages	Perf FFN en 22-23
VACARESSE	TOM	12-4-SJVR	COL-LYC SAINT JOSEPH	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	BG	Critérium BM		Perf FFN en 24-25
YVETOT	ROSE	35-4-ASSR	ASSOMPTION	RENNES	CJF	Critérium CJ	CJF 4x25m Nage Libre + CJF 4x25m 4 Nages	Perf FFSS en 24-25

ARTICLE 5 du règlement spécifique :

Pour les qualifications aux championnats nationaux, chaque nageur peut participer au maximum à 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum (Ce nombre maximum devra être respecté obligatoirement lors des championnats de comité et de territoire).

Ainsi, chaque nageur ou nageuse est autorisé(e) à nager soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais.

Tout(e) élève ne respectant pas le nombre de nages se verra supprimé de la liste des qualifiés. Si cet(te) élève fait partie d'un relais, le relais sera supprimé. Si cet(te) élève fait partie d'une équipe, l'équipe sera supprimée.

LISTE DES ELEVES DISQUALIFIES CAR NE RESPECTANT PAS L'ARTICLE 5

NOM	Prénom	Sigle AS	Association Sportive	Ville	Cat	Equipe disqualifiées	Relais disqualifiés	Raison
CELLARD DU SORDET	HAYDEN	75-2-SJGP	SAINT JEAN GABRIEL	PARIS	BG		M Mixte 4x25m 4 Nages + B Mixte 4x25m 4 Nages	2 relais 4 nages
DROUILLARD	BARNABE	75-4-SLMP	SAINTE LOUISE	PARIS	CJG		CJG 4x25m 4 Nages + CJ Mixte 4x25m 4 Nages	2 relais 4 nages
KOTULSKA-CLERCQ	MAYA	75-4-SLMP	SAINTE LOUISE	PARIS	CJF		CJ Mixte 4x25m 4 Nages + CJF 4x25m 4 Nages	2 relais 4 nages
LECOQ	AUGUSTIN	92-4-CMDR	CENTRE MADELEINE DANIÉLOU	RUEIL-MALMAISON	MG			4 nages individuelles
LOUF	ELSA	59-4-STAL	COL-LYC EUROPEEN THERESE D'AVILA	LILLE	MF		CJ Mixte 4x25m 4 Nages + M Mixte 4x25m 4 Nages	2 relais 4 nages
PIUSSAN	GUILLAUME	75-4-NDFP	NOTRE DAME DE FRANCE	PARIS	IMG		MG 4x25m Nage Libre + MG 4x25m 4 Nages	5 nages (3 indiv + 2 relais)
TERCHOUN	EMMA	75-4-SLMP	SAINTE LOUISE	PARIS	CJF		CJ Mixte 4x25m 4 Nages + CJF 4x25m 4 Nages	2 relais 4 nages